LILLE

La Toussaint à Lille

Palais des Beaux-Arts. — Ouverture de 10 h. à 4 h.

Musée Commercial. — Rue de Lombard, de 10 h. à 4 h.

Musée Industriel. — Halle aux Sucres, de 10 heures à 5 heures.

Musée Houillier. — Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Musée d'Histoire naturelle.— Rue de Bruxelles, de 10 heures à 5 heures.

Visite des Cimetières. — De 8 heures du matin à 5 heures du soir.

Mutuelle La Coloniale. — A 9 heures, 27, rue Nationale-Mercier, assemblée générale. A 10 heures, visite au cimetière de Lille.

Le Souvenir Français. — A 10 heures, visite au cimetière du Sud.

Eureka-Théâtre. — En matinée, à 2 heures : « La Petite Chocolatière » ; à 8 heures et demie : « Perline ».

Théâtre Municipal. — A 5 heures et demie : « Le Chanteur des Rues », « Les Saltimbanques ».

Omnia-Pathé. — A 3 h. 1/2 et à 8 heures.

Luténa. — Après-midi-concert, 11 h. 1/2. Ciné., Matinée à 4 h. Soirée à 8 h. 1/2.

UN SINISTRE A LA MADELEINE

RUE DE LILLE

Le feu détruit deux maisonnettes et plusieurs magasins. 100.000 francs de dégâts

Un incendie qui prit en quelques instants des proportions inouïes a détruit jeudi soir, rue de Lille, à La Madeleine, plusieurs magasins ainsi que deux maisonnettes.

Attenant à la rue Durot-Danaïd et à la rue Faidherbe, ces bâtiments étaient situés derrière la chapellerie Leroy, la maison de M. Steenkiste, marchand de caoutchouc, la chapellerie du « Progrès », l'imprimerie Déto, la maréchalerie Leleu, la demeure de M. Jean Boddaert et l'épicerie de M. Berquin.

De construction assez ancienne, les immeubles étaient d'autre part construits en planches et c'est ce qui explique la rapidité avec laquelle le sinistre se propagea.

L'alarme

Il était six heures moins le quart environ, quand les premières flammes apparurent. Elles montaient si haut dans le ciel qu'on les apercevait à plus de quatre kilomètres à la ronde.

L'alarme fut bientôt donnée et délaissant leurs travaux, les habitants du quartier arrivèrent bientôt pour procéder au sauvetage. Deux vieillards, M. et Mme Dupont, âgés tous deux de 70 ans, se trouvant dans une maisonnette qui fait suite à la chapellerie du « Progrès » et à laquelle on accède par un couloir qui longe la maison de M. Steenkiste, c'est à eux tout d'abord qu'ils songèrent.

Ce pendant qu'on les transportait dans une maison voisine, d'autres personnes et notamment M. Debacker Albert, tapissier, rue de Lille, 52, s'occupaient à faire sortir le cheval de M. Steenkiste qui se trouvait dans une écurie à une centaine de mètres de la rue de Lille.

La tâche fut certes pénible, mais ils la menèrent cependant à bonne fin. Il était temps, car ils venaient à peine de la quitter que l'écurie s'enflammait à son tour. De ce bâtiment, le feu avec une rapidité déconcertante, gagnait l'atelier de M. Hennert, puis le magasin de M. Déto, imprimeur, ainsi que ceux de MM. Coutelant Berquin, épicier, du maréchal Leleu, de M. Boddaert, peintre, et enfin les maisons de Mme Brasseur, employée à la mairie de La Madeleine, et de M. et Mme Dupont.

Spectacle impressionnant

A six heures et demie, au moment où nous arrivons sur le théâtre du sinistre, tous ces bâtiments qui s'étendent sur un terrain mesurant une superficie d'un hectare environ, sont en flammes et d'instant en instant on voit le foyer augmenter de proportions. Ambulance-Lille les ambulances laissent face à la rue de Lille ? On le redoute où la foule qui contemple l'impressionnant spectacle éprouve de vives inquiétudes. Ses craintes sont d'autant plus justifiées que les pompiers de La Madeleine accourus avec leur gracieuse moto-pompe, n'ont pas encore pu déverser sur le foyer une goutte d'eau.

En hâte les habitants ont apporté leurs meubles sur le trottoir et des voitures sorties des remises encombrent la chaussée.

Toutes les rues avoisinantes présentent une vive animation. Le nombre des curieux grossit de minute en minute et c'est avec difficulté que les gendarmes et les gardes de la commune sous la direction de M. Bertrand, commissaire de police, réussissent à les éloigner du sinistre.

Enfin, alors que la moto-pompe vient de se mettre en mouvement, la pompe à vapeur de Lille attendue avec impatience arrive sur les lieux.

Elle démontre vite que les espérances qu'on avait mises en elle sont bien londées et elle fonctionne depuis un quart d'heure qu'il se rend déjà compte que le feu dépasse toute mesure.

A sept heures et demie, tout danger est conjuré. Il n'y a plus seulement dans le ciel quelques nuages de fumée. Les gerbes d'étincelles qu'on admirait tout à l'heure n'apparaissent plus. Le public qui paraît désappointé commence à se disperser. Les curieux rentrent chez eux et le piquet d'incendie formé par une compagnie du 43e d'infanterie adjoint avec M. le commandant Laignelet, du 1er chasseurs, se dirige lui aussi vers la caserne.

Les causes de l'incendie

On ne connaît pas jusqu'ici les causes de l'incendie. Les divers ateliers incendiés étaient éclairés à l'électricité, on prétend que le sinistre serait dû à un court-circuit. Le feu prendre-t-on, a gris naissance derrière les magasins de M. Steenkiste et près de l'atelier de M. Déto.

Quant aux dégâts, on ne peut que les évaluer approximativement. Ils dépasseraient toutefois le chiffre de 100.000 francs à réparer si comme on a pu près égales entre MM. Hennart, Déto, Berquin, Dupont, Boddaert et Mme Brasseur. Parmi les sinistrés, il est une personne qui n'a vraiment pas de chance. C'est Mme Brasseur. Son mari est mort d'un dernier victime d'un accident de tramway. Elle avait heureusement pris la précaution, il y a quelques jours, de s'assurer.

Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord

ENCORE UN BEAU GESTE

M. Vandier, président de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Institut Industriel du Nord, vient de verser entre les mains de Monsieur le trésorier-payeur général le somme de 410 fr., produit d'une collecte faite parmi ses camarades au profit de l'Aviation militaire.

Il convient de rappeler à cette occasion qu'au moment de la catastrophe du « Vendémiaire » qui empêcha M. Fernand David, ministre du Commerce et de l'Industrie, de venir présider leur banquet annuel, les ingénieurs, anciens élèves de l'Institut Industriel, à l'issue d'un déjeuner intime qui réunissait un certain nombre de camarades, firent spontanément entre eux une collecte en faveur des victimes de la catastrophe et dès le lendemain, le produit de cette collecte qui se montait à 355 francs, fut adressé au Ministre de la Marine.

Bravo ! Messieurs les Ingénieurs. A six mois d'intervalle, vos deux gestes se complètent ; et tous les bons Français ne peuvent que vous en féliciter.

Crédit du Nord

Nous apprenons que le Crédit du Nord vient d'ouvrir un comptoir à La Bassée.

La surveillance des étalons

LES OPERATIONS DE LA COMMISSION A LILLE

Après avoir commencé l'examen des étalons le 26 à Aubnoye, le 28 à Douai et à Valenciennes, le 29 au Cateau, la commission chargée de la surveillance des étalons a procédé mercredi matin, façade de l'Esplanade, à la visite de 18 chevaux appartenant à des propriétaires, en vertu de la loi du 14 août 1885 qu lobtige les étalonniers à faire examiner chaque année, au point de vue des maladies transmissibles, fluxion périodique ou cornaga, leurs animaux destinés l'a monte et ce, sous peine d'une amende de 50 à 500 francs en cas d'omission de cette formalité.

Cet examen dura environ deux heures, sous la présidence de M. Dagnet de Bourbon, directeur du dépôt d'étalons de Compiègne, aidé de MM. Heulecoer et Bouterie, vétérinaires d'départements adjoints.

Un seul étalon fut reconnu atteint de cornaga, maladie transmissible qui rend l'animal impropre à la monte. Les autres étalons purent être marqués sous la crinière, au moyen d'un fer chaud.

Jadi, les mêmes opérations se sont continuées à Dunkerque et à Hazebrouck.

SAVON N.-D. de la TREILLE

Savon pur pour le linge et le ménage avec Sachet parfumé. — Victor VAISSIER.

INSPECTION DU TRAVAIL

M. Decailly, nommé à Lille en remplacement de M. Morin, a établi son bureau 110, rue Brûle-Maison, à la même adresse qu'a son prédécesseur.

ENCORE UN VOL DE CHEVAL

La Brigade Mobile de Lille a été chargée par le Parquet d'Avesnes de rechercher un nommé B., âgé de 30 ans, soupçonné d'être l'auteur du vol d'une jument bai-brun, dérobé dans un prairie à Solesmes.

ECOLE DES BEAUX-ARTS

Les cours de construction, de statique graphique et de Levé de machines reprendront à partir du mardi 5 novembre.

UN VOL AU CAMION

Hier soir, vers sept heures, un inconnu s'est dérobé, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, leur un camion en stationnement appartenant à M. Gellé ,messager, une pièce de toile pesant 30 kilos. M. Sevé, commissaire de police du quartier a ouvert une enquête.

Guérison du Diabète

par le traitement végétal préparé par Mlles Assoignon, herboristes de 1re classe, 5 bis, rue du Palais-Rihour, Lille. La boîte 1 fr., par poste 1 fr. 20 Téléph. 26.35. 498

LA TOUSSAINT ET LES ETUDES MINISTERIELLES

A l'occasion des fêtes de la Toussaint les Etudes d'Avoués seront fermées le samedi 2 novembre.

LES MUSEES ET LES FETES DE LA TOUSSAINT

Les Musées du Palais des Beaux-Arts resteront ouverts le vendredi 1er novembre, jour de Toussaint.

Ils seront fermés le samedi 2 novembre durant toute la journée.

BELLE FRANCE !

Théophile Vanderschueren, journalier, rue Pierre-Legrand, 215, a été arrêté pour infraction à une mesure d'expulsion.

Arthritiques, Rhumatisants, Goutteux, buvez

L'eau Minérale de Saint-Amand (Source Vauban)

la meilleure de toutes les eaux de table

no.449

MONT-DE-PIÉTÉ

L'administration informe le public que par application de la loi du 20 décembre 1906, ses bureaux central et auxiliaire seront fermés les 1er, 2 et 3 novembre.

TAXE OFFICIEUSE DU PAIN

Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0.40 ; Pain blanc, le kilo, 0.38 ; Pain bis ou de ménage, le kilo, 0.36.

ROUBAIX

MEETING CONTRE LA GUERRE A ROUBAIX

Samedi soir, à 8 heures, la section roubaisienne du Parti socialiste organise, salle de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, un grand meeting contre la guerre des Balkans, avec le concours de MM. Delory, Dubief, Melin, députés, et Lebas, maire de Roubaix.

PETITS FAITS DIVERS

— A partir d'aujourd'hui, de nouvelles cabines téléphoniques seront mises à la disposition du public : au bureau central des P. T. T. ; aux bureaux auxiliaires des rues du Moulin, de Lannoy, de Flandre et de Valenciennes.

Une cabine sera incessamment mise en fonction au bureau auxiliaire de la rue du Fresnoy.

— C'est aujourd'hui vendredi 1er novembre, en matinée et en soirée, que l'excellente tournée Carlo-Liten donnera au Théâtre du Fontenoy, les deux premières représentations de l'immense succès : « La Mort de Sherlock Holmès », pièce policière en 5 actes.

La location est ouverte en permanence, 25, rue Richard-Lenoir.

— C'est dimanche, en matinée, que la troupe d'opérette des théâtres de Lille et Roubaix donnera au Grand-Théâtre la première représentation de l'opérette de Franz Lehar : « Trois Amoureuses ».

— Dimanche 10 novembre, 3e représentation de l'abonnement Ch. Baret. Au programme : « L'Assaut », avec Henry Krauss.

— Hier matin, un homme de peine, Dupont François, 58 ans, demeurant en logement, rue de la Barbe-d'Or, 13, a été trouvé pendu, au moyen d'une lanière de cuir, derrière la porte de sa chambre. La cause de ce suicide est inconnue. Dupont vivait séparé de sa femme.

ENTRÉES POPULAIRES A LA XXXIIe EXPOSITION DE LA SOCIÉTÉ ARTISTIQUE (Rue de l'Hospice)

Le Comité de la Société Artistique, désireux de faire profiter le grand public d'une visite à sa magnifique exposition qui sera irrévocablement fermée à la fin de cette semaine, a décidé que le prix de l'entrée ne serait que de 25 centimes pendant les trois derniers jours, c'est-à-dire vendredi, samedi et dimanche.

PAYABLE EN PLUSIEURS FOIS

AUX EMPLOYÉS RÉUNIS

Pardessus — Costumes — Robes, etc.

23, Rue Nicolas-Leblanc, LILLE

no.450

TOURCOING

Nouvelle salle de Spectacle

Les amateurs de bouscan ont été déçus. La réunion du Conseil municipal n'a pas été la séance tumultueuse qu'avaient espérée les cléricaux intransigeants. Nous en sommes heureux pour la bonne marche des affaires municipales d'abord et ensuite pour la renommée des conseillers municipaux de Tourcoing.

Une bonne collaboration est toujours plus profitable qu'une obstruction ridicule qui, empêchant tout travail sérieux, irrite les esprits et journe au désavantage de ceux qui en sont les auteurs.

Encore une fois les cléricaux voient s'évanouir une de leurs dernières illusions.

L'ordre du jour était très chargé. Les pauvres journalistes, qui moins favorisés que certains, n'ont eu les principaux rapports que quelques minutes avant la fin de la réunion ont dû avoir pas mal de la besogne pour rédiger le compte rendu.

Parmi les questions qui ont été traitées, nous voyons avec plaisir que celle des Halles a été résolue.

C'est décidé, les Halles vont être transformées en salle de spectacle, semblable au Palais d'Eté de Bruxelles qui est constitué par d'anciennes halles transformées. Tourcoing aura son Hippodrome, sa grande salle pouvant servir à tous les concitoyens indistinctement pour les fêtes et réunions qu'il leur plaira d'organiser.

Cette transformation n'est pas faite pour plaire aux cléricaux qui voient pour l'avenir une concurrence à leur Brasserie des Familles. « La « Croix » l'instinue, le « Journal de Roubaix » tortore le texte pour le prouver.

C'est le cas de dire que ces deux feuilles catholiques cherchent à poil aux œufs.

En transformant les Halles en salle de spectacle, la Municipalité est uniquement poussée par le seul souci d'embellir la ville et de fournir aux Tourquennois des agréments qu'ils n'auraient pas aussi commodément ailleurs.

Les étrangers qui viennent aux foires de Tourcoing pour faire quelques bénéfices et que le manque de place obligeait d'installer leurs attractions sur la place Thiers, ne se considéreront plus comme quelque peu exilés. Le cirque en planches, vaste monument de circonstance n'existant plus, leur permettra d'avoir une bonne place au centre même de la ville.

Les inconvénients que certains pourraient voir dans la transformation des Halles en salle de spectacle n'existent que dans l'imagination de quelques grincheux. Le rapport de M. Dron le prouve victorieusement.

En effet, tout de même, dit le rapport, serait-on tenté de dire, le public qui assistera à ces représentations constitue un contingent de spectateurs qui auraient pu fréquenter les cinémas de Tourcoing.

Ce serait tomber dans l'abus que de prétendre à une sorte de monopole de la fréquentation du public pour les exploitations existantes.

A ce compte là, chaque fois qu'un nouveau cinéma s'ouvre il risque de faire tort aux anciens.

Quand les cléricaux ont fait l'acquisition de la Brasserie des Familles, ont-ils regretté s'ils allaient contrarier les propriétaires de cinémas qui existaient déjà ? Non certes ! Et alors ?

A tous les points de vue la nouvelle combinaison sera profitable à la ville et sera un nouveau lieu de récréation pour les Tourquennois. Nous pouvons donc qu'à féliciter nos édiles tourquennois de la décision qu'ils ont prise à la dernière séance du Conseil municipal.

Un Tourquennois.

LA GREVE DES MECANICIENS

M. Auriol, juge de paix à Tourcoing, prié d'intervenir en vue d'une entente entre les patrons et les ouvriers mécaniciens en grève, a adressé la lettre suivante à MM. les Présidents et membres de la Commission patronale occupant des ouvriers mécaniciens à Tourcoing.

« 31 Octobre 1912.

« Messieurs,

« J'ai reçu de M. le Secrétaire de la Commission permanente des ouvriers mécaniciens grévistes et lock-outés de Tourcoing, une demande d'entrevue des délégués ouvriers avec les délégués patrons, je vous prie de vouloir bien me dire, dans les trois jours, à Tourcoing, rue de la Malcense, 19, la décision que vous aurez prise.

« Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

« Le Juge de Paix,

« AURIOL ».

Cette lettre a été, de plus, affichée à la porte de la Mairie et du Palais-de-Justice.

On attend la réponse.

FATALE CHUTE

M. Vandorpe Arthur, 29 ans, homme de peine au peignage de la Tossée, était monté sur une pile de balles. Il tomba et dans sa chute il se fit une entorse au poignet droit. Trois semaines de repos.

MALADE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Hier, vers une heure de l'après-midi, M. Léon Prouvost, pensionnaire de l'Hospice, âgé de 46 ans, s'est affaissé sur la voie publique, rue du Virolois. Il a été transporté chez M. Delaale, employé au chemin de fer, demeurant même rue, 118. Après avoir reçu quelques soins, il a été reconduit à l'hôpital par la voiture d'ambulance.

IL VOLAIT DES PEAUX DE LAPINS

M. Martin, surveillant à la gare aux marchandises de Tourcoing, surprit hier un certain Beuscart Ernest, 34 ans, demeurant à Tourcoing, rue de l'Amiral-Courbet, 83, au moment où il dérobait un lot de 50 peaux de lapins. Beuscart est titulaire de plusieurs condamnations ; arrêté, il sera déféré au parquet.

IL PART AVEC LES MEUBLES

M. Lefrançois Alfred, marchand de charbon ,rue du Tilleul, possède une maison meublée qu'il avait louée à M. Noël Henri, ex-cabaretier, rue du Chêne-Houpline. Il a porté plainte contre ce dernier qui est parti à Roubaix, emportant les meubles qui sont d'une valeur de 1200 francs.

M. Lenfant, commissaire au 3e arrondissement, a ouvert une enquête.

MAIN ECRASEE

Mlle Dubar Madeleine, 20 ans, dévideuse chez M. Desurmont, rue du Cymbale, a eu la main droite écrasée par la friction d'embrayage. 30 jours de repos

FRAPPE PAR UNE MANIVELLE

Chez MM. Lorthiois frères, rue Charles-Watline, M. Roussel Joseph, 31 ans, dégorgeur, a eu le pouce gauche frappé par une manivelle de chargeur en graissant. Plaie par écrasement. 15 jours de repos.

ASSISTANCE OBLIGATOIRE

On nous prie de porter à la connaissance des intéressés que les mandats d'octobre leur seront payés demain samedi 2 novembre, de 7 heures à midi seulement.

TIR NATIONAL DE TOURCOING

La commission technique réunie mercredi soir, a décidé qu'en raison de la proximité du dimetière le tir serait suspendu pendant la journée du 1er novembre.

Elle a nommé différentes commissions qui auront à s'occuper du concours fédéral de 1913.

Dans le but d'accroître le nombre des tireurs de Tourcoing et des cantons, elle a institué un concours gratuit doté de nombreux prix, qui aura lieu les 10, 17 et 24 novembre et 1er décembre, et sera exclusivement réservé aux jeunes gens libérés en 1912, habitant Tourcoing et ses cantons, sur la simple présentation du livret militaire.

AUTOUR DE LILLE

ANNŒULLIN

Le petit furet qui n'a pas encore perdu la queue à la bataille, est toujours occupé à faire ses randonnées. Il est vrai que le Pief d'Allennes, c'est là que nous l'avons laissé, se prête admirablement à ses courses folles et qu'il est pour ces investigations un vaste champ de manœuvre où les garennes fourmillent, où aussi à chaque pas il trouve un renneau à poursuivre. Mais gendrin un grondement sourd, semblable à un bruit de canon a retenti dans l'air ! un sifflement étrange a frappé ses oreilles. Tout autre que lui serait pris d'épouvante, mais notre petit Furet a dû la vaillance. Il a déjà vu la mort de bien près sans trembler ! Un chasseur peut-être, se dit-il ! Non, ce roulement sinistre n'est point ordinaire pour lui !

Les Bulgares, sans doute qui se trompent de route et qui me prennent pour un Turc ! Non plus, car l'écho vient de répéter : Attention ! Casse-Cou ! !

Y aurait-il sur ses pas quelque danger imminent qu'une âme charitable, par pitié pour sa peau, voudrait lui indiquer ?

Non encore. Ce sotenet garde-à-vous de la « Petite Gazette » s'adresse à nos élus ! ! Quinze mille francs, paraît-il, manquèrent pour terminer la construction de notre nouvel Hôtel de Ville ! Soit. Je suppose un instant que cela est vrai et que le canard lancé par ce journal est la pure réalité. Je souhaiterais même pour vous servir d'épreuve, Messieurs de la nouvelle Municipalité, qu'un tel bâton soit jeté dans les roues de votre Char administratif pour en enrayer la marche jusqu'ici bien paisible. Et que m'importerait à moi une telle situation ! Je suis Furet. Vivent les champs !

Donc, supposons qu'il manque bien 15.000 francs pour l'achèvement de la nouvelle Mairie, et alors ? Alors la « Petite Gazette » vous dit à vous, Messieurs du Conseil municipal, et à vous en particulier, Monsieur le Maire : Vous avez en jusqu'ici notre entière approbation pour tout ce que vous avez fait depuis votre entrée à la Mairie. Les colonnes de notre journal jusqu'aujourd'hui n'ont pas désempli de louanges à votre adresse. Notre plume, dont vous connaissez la fécondité, ne saurait pas à l'avenir pour exalter votre prudence, votre grande sagesse, si vous voulez donner à l'Administration qui vous a précédé un désaveu public en refusant de voter la somme nécessaire, ne serait-ce qu'un dernier, pour finir les travaux en cours !

Mais, ce serait le coup de pied du l'âne cela ! Aurez-vous, le cas échéant, Monsieur le Maire, le cœur de le donner ! Le journal qui vous a tant de fois combattu, vous et les vôtres, vous crie à tête-tête « Casse-Cou ! ! » vous montrant du doigt le danger pour sa politique de marcher un seul instant dans les traces d'une ancienne administration municipale qu'il détestait ! qu'il haïssait ! ! autrement dire.

Entre les lignes, cette feuille vous conjure, comme autrefois un évêque de Reims à un ancien roi de France, de brûler ce que vous avez adoré et d'adorer ce que vous avez brûlé ! Cela le feriez-vous, Monsieur le Maire ? Nous ne le pensons pas. Si vous le faisiez, vous deviendriez peut-être le Sicambre d'un parti d'obstruction, mais vous pourriez laisser la tête, vous ne seriez qu'un sicambre sans fierté ! !

C'est à ce tournant de la route que le petit Furet, bien assis sur une borne « politimétrique », l'air serein, la queue en trompette, vous attend patiemment !

En vous y attendant, il repasse dans sa petite mémoire tous les travaux de restauration exécutés aux pavés d'Annœullin pendant le règne d'Auguste 1er. Ces pavés étaient si négligés depuis longtemps ! C'est peut-être bien là qu'a passé l'argent des trottoirs ! A moins qu'on l'ait caché dans une garenne.

Le petit Furet nous dira cela la semaine prochaine !

(*A suivre*). LE FURET.

CROIX

Amicale Kléber. — Samedi 2 novembre, à 8 heures, réunion de toute la commission. Dimanche 3 novembre, à 8 heures, distribution des jeux ; à 9 heures trois quarts, cours de scitège pour le 1re division ; à 10 heures un quart, pour la 2e division, professeur : M. Dezedydl. A 11 heures, cours de gymnastique pour les populles. Mardi 5 novembre, à 8 heures et demie, préparation militaire, cours de théorie. Jeudi 7 novembre, à 8 heures précises, réunion de toute la commission avec celle de l'Amicale du Crêchet pour la fête du 17 novembre. Vendredi 8 novembre, à 8 heures et demie, préparation militaire. Répétition du Tournoi pour la prochaine fête.

L'excellent VIN de

BANYULS-TRILLES

Quinquina

EST LE SEUL APÉRITIF

recommandé par MM. les Médecins aux Hommes, Dames et Enfants

DEMANDER « UN TRILLES »

et exiger l'étiquette sur la bouteille

DANS TOUS LES CAFES et LES BONS ESTAMINETS

no.428

NORD

DOUAI

Enseignement supérieur. — Nominations. — Mlle Raison, agrégée de grammaire, qui est douaisienne d'origine, est nommée professeur au Lycée de jeunes filles de Tourcoing.

— M. Manouvrier, ex-professeur de l'Ecole Normale de Douai, directeur de l'Ecole primaire supérieure de Bavai, est nommé en la même qualité à La Côte-St-André.

AVESNES

Banquet de médaillés. — Un banquet de médaillés de 1870-71 aura lieu le dimanche 17 novembre à Avesnes, sous la présidence de MM. Leroy, Maxime Lecomte, sénateur ; Léon Pasqual, député, et Chauveau, maire de la ville d'Avesnes. Le prix du banquet est fixé à 4 francs.

Réunion le 11 novembre à midi et demi, place de la Gare.

AVESNELLES

Société de Jeunesse.—La Jeunesse d'Avesnelles a nommé sa Commission comme suit : Président, Meurant Albert ; vice-président, Pivin Robert ; secrétaire, Delattre Ernest ; trésorier, Philippe Fernand ; commissaires, H. Fromont, Maxime Guilain, Emile Garon, Lucien Malarme.

FLOYON

Société de Sauveteurs. — Mardi 5 novembre, à 7 heures du soir, salle des fêtes de la Mairie, assemblée générale de la Société en vue de l'élection d'un directeur en remplacement de M. Hasard, démissionnaire.

LAROUILLIES

Bureau de Bienfaisance.— M. Alcide Lion, membre de la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, a donné sa démission.

Feuilleton du 1er novembre 18

Larrons d'Amour

par Paul JUNKA

— Depuis ? répéta le sculpteur assombri. Depuis, j'en ai fait moins encore, monsieur le juge, si cela est possible. La grossesse de Flavienne a été pénible ; il a fallu des remèdes, des visites du médecin sans fin... Puis, l'enfant est venu, et ce sont des frais, allez, ces événements-là, pour des gens comme nous... Surtout que j'ai cette prétention de croire le vie de ma femme et de ma fille aussi précieuse que celle de grandes dames, si que je n'ai regardé à rien... Enfin, il nous nous restait que mon travail comme ressource, et nous vivions au jour le jour, sans gêne, sans crainte apparente, mais au jour le jour, je le répète, et une semaine faisait bien juste attendre l'autre... C'était la misère, vous dis-je, monsieur le juge, si monsieur Boissenave ne renvoyait ! Et il ne renvoyait ! Il me le disait, à peine eus-je mis les pieds dans son cabinet...

— Ah ! fit M. de Cavaro, passionnément intéressé. Et que se passa-t-il alors ?

— Ce qui se passa, monsieur le juge, j'en ai honte à présent !

— Vous voyez bien, fit le magistrat, la honte vous a aveuglé un instant. Après ?

— Après ? Le sait-je seulement, ce que je fis après ? J'avais la tête perdue... Je ne pouvais pas, ignominieusement chassé, reparaître à l'atelier... Je n'osais pas rentrer pour apprendre à ma femme la déplorable nouvelle, qui serait funeste, j'en avais peur, à sa santé chancelante de jeune mère. Mon indispensable quiétude de nourrice... Je m'en allai droit devant moi ; j'errai au hasard par les rues comme quelqu'un qui souffre trop si qui oublie tout le reste... Ce n'est pas invraisemblable, ça, monsieur le juge, qu'on soit tout à sa peine et à l'épouvante du lendemain ?

M. de Cavaro eut un haussement d'épaules ironiste :

— Cela peut se plaider, évidemment, vous répétera un de nos bons avocats d'assises (A cette époque, une loi très humaine n'avait pas encore décrété la présence de l'avocat à l'interrogatoire de l'accusé), mais qu'un bon alibi vaudrait mieux ! C'est lâcheur, très lâcheux, que vous ayez ainsi perdu des heures qui devaient être si précieuses !

Jacques Silvère eut le mouvement de l'homme qui invoque la fatalité :

— Ah ! si l'on pouvait prévoir ! Mais comment aurais-je pu imaginer, je vous le demande, monsieur le juge, que pendant ce temps le patron allait être assassiné et que le soupçon de ce crime retomberait sur moi qui promenais mon chagrin ?... Il faut qu'on le cherche, qu'on le retrouve.

— On le recherchera, soyez tranquille ! Seulement, tout cela ne m'apprend pas pourquoi vous avez refusé de répondre au commissaire de police ?

— Ah ! oui ! Si j'avais pu me douter !... Mais quand on a le malheur après soi, tout tourne contre vous. Si j'ai refusé de répondre au commissaire de police ce que je viens de vous dire, monsieur le juge, c'est par dégoût, par orgueil, si vous voulez, puisqu'il est trouvé que je suis orgueilleux ! Comme j'ai vous l'ai indiqué, j'étais à cent lieues de pouvoir même imaginer le drame qui s'était passé à l'atelier après mon départ, et en voyant chez moi les hommes de police, je me figurais qu'ils y étaient venus à cause de mes idées ou de mon discours de l'avant-veille... Car on nous surveille toujours peu ou prou, nous autres... Et il ne me plaisait pas d'avouer à ces gens-là que je venais d'être chassé comme un voleur, ni que je tremblais de voir les miens manquer de pain... Voilà ! On a sa fierté, monsieur le juge !

Cette conclusion peignait si bien l'ouvrier parisien en général, cet être d'une dignité presque farouche, soucieux avant tout de cacher ses misères, qui « crâne », même le ventre creux, que M. de Cavaro n'en suspecta pas une seconde la sincérité.

Se souvenant que M. Varange connaissait à merveille le capitole, il devina que le commissaire avait pénétré l'état d'âme du sculpteur et s'était proposé d'en faire l'objet d'une enquête plus approfondie avant d'appeler l'attention de la justice sur un point qui, au premier abord, constituait une grave apparence de charges.

Content d'être fixé, il reprit :

— Voyons, Silvère, il faut à tout prix tâcher de l'établir, cet alibi. Vous n'avez rencontré personne de la maison au sortir du cabinet de M. Boissenave ?

D'un geste d'inexprimable fatigue, Jacques repassa la main sur son front :

— Ah ! je ne me rappelle pas !... Tout ce qui a suivi se brouille dans me mémoire... Oui, pourtant, il me semble...

— Réfléchissez ! ordonna le magistrat avec une véritable force de suggestion. Comprenez bien que là, et là seulement, réside votre salut !

— Je me souviens, à présent, répliqua le mari de Flavienne du même ton d'indicible lassitude. En descendant, j'ai rencontré, dans la cour intérieure, le petit Raymond Boissenave, le fils du patron, qui rentrait de promenade, avec sa gouvernante anglaise...

Avec empressement, M. de Cavaro prit une note :

— Bon, cela, très bon ! Vous avez salué, sans doute, échangé quelques mots ?

— Oui, l'enfant m'a parlé. Il m'a même embrassé, je crois, parce que je lui ai dit que je m'en allais, et cela lui a fait du chagrin, à ce petit qui m'aimait bien parce que je lui fabriquais de temps en temps de beaux jouets... Mais j'avais hâte de m'éloigner et j'ai abrégé l'entretien tant que j'ai pu...

— Tant pis ! Enfin, si par bonheur le garçonnet était monté voir son père après votre départ, vous seriez mis hors de cause...

— Ce n'est guère probable...

— Pourquoi ?

— Parce que M. Boissenave ne voyait son fils, paraît-il, que le matin et à la fin de la journée. Le patron était veuf, vous savez, monsieur le juge, très occupé, et prétendaient les gens bien informés, quelque peu fétard, en dehors de la gravité professionnelle qu'il apportait à ses affaires commerciales. Aussi, le rôle de la vie privée était-il réduit chez lui à sa plus stricte expression.

— Fort bien ! Tout cela est utile à savoir... Je verrai le petit garçon et son Anglaise. A quelle heure, à peu près, les avez-vous vus ?

— Ah ! par exemple ! je n'en sais rien du tout ! Je vous ai dit, j'avais la tête à l'envers quand je suis sorti de chez le patron.

— Combien de temps avez-vous pu rester avec ce dernier ?

— Au commissaire, qui me laissait le même question, j'ai répondu : « Peut-être cinq minutes, peut-être dix... Mettez un quart d'heure tout au plus ».

M. de Cavaro devint soucieux :

— Cela ferait quatre heures un quart... Jusqu'à six heures, il y a de la marge... Et le cadavre était presque froid au moment de la découverte du crime... Je le répète, si l'enfant n'a pas vu son père vivant après votre départ, cela ne changera rien... Et encore, l'eut-il vu tout de suite après, l'accusation pourra prétendre que vous êtes revenu sur vos pas... Il serait nécessaire, puisque vous avez erré de tous côtés, que quelqu'un vous eût aperçu plus loin. Cherchez bien ; vous n'avez pas fait d'autre rencontre ?

Jacques réfléchit un instant :

— Si, au fait ! J'ai rencontré un ancien camarade un peu plus haut, dans l'avenue de Clichy ou la rue Legendre, je ne sais plus bien...

— Un ancien camarade ? Un ouvrier congédié, alors ?

— Non pas, monsieur le juge. Celui-là est parti de son plein gré.

— Ah ! Comment s'appelle-t-il ?

— Louis Chaussin.

M. de Cavaro prit une seconde note. Puis il s'enquit :

— Y a-t-il longtemps que ce Louis Chaussin a quitté l'atelier ?

Jacques Silvère hésita :

— Il y a bien deux ans... Peut-être un peu plus... Je ne puis dire au juste, monsieur le juge.

— Était-ce un bon ouvrier ? J'entends par là un travailleur assidu, rangé ?

— Oh ! oui, monsieur le juge ! Il n'y avait pas de compagnon plus ponctuel que Chaussin, dans le temps... Toujours le premier à la besogne et le dernier à s'en aller !

— Savez-vous pourquoi il a abandonné la maison ? Est-ce que M. Boissenave ne l'appréciait point ?

— Au contraire, le patron l'appréciait beaucoup, monsieur le juge. Aussi, la disparition subite de Chaussin nous a tous bien étonnés. Insensiblement, notre camarade était devenu inquiet, nerveux. Il se lâchait pour un rien, même avec nous autres, et, à la moindre observation, criait qu'il s'en irait, qu'il « lâcherait la boîte ». Et un beau jour, en effet, il n'est plus revenu...

M. de Cavaro continuait de prendre vivement des notes :

— Bon ! Vous avez eaus doute longuement causé avec votre ancien camarade, lors de cette rencontre ?

— Ah ! non, monsieur le juge ! Je n'avais guère envie de causer, moi ! C'est à peine si nous avons échangé quelques paroles.

— Lui avez-vous appris votre renvoi ?

— Oui... Cela me laissait du bien de parler à quelqu'un...

— Qu'a dit Louis Chaussin ?

— Pas grand'chose... Puis, je l'écoutais, et pou, monsieur le juge ! Il y a de ces moments, vous savez bien, où l'on n'entend rien que ce qui vous bourdonne dans l'esprit... Presque tout de suite, j'ai quitté mon ancien camarade, et poursuivi mon chemin à l'aventure, accablé sous le poids de mon malheur....

(*A suivre*).

CHOCOLAT DELESPAUL-HAVEZ

UNIVERSELLEMENT LE MEILLEUR

PAR SA QUALITÉ ET SA FRAICHEUR

98, rue Nationale, Lille

no.427